

Notre valeur ajoutée

Expérience

Plus de 30 ans aux côtés des collectivités et des élus, et donc une connaissance accrue des attentes des agents et de leurs besoins

Réactivité

Un interlocuteur unique, pour répondre à toutes questions en temps réel

Proximité

Partout en France, des formations dans la collectivité des agents, au plus proche de leur environnement de travail, et cela même pour un seul agent inscrit.

Sur-mesure

Des programmes à la carte sans aucune limite dans les réponses aux demandes

Qualité

Des formateurs reconnus et diversifiés afin d'élargir les compétences de chacun (élus, juristes, cadres de la FPT, coachs...)

Economie

Des tarifs de formation justes et solidaires, adaptés à chaque collectivité et à chaque demande

Formations catalogue

Les agents peuvent s'inscrire également à nos formations catalogue organisées principalement à Versailles (78) mais toutes peuvent être délocalisées en collectivité sur simple demande.

NOUS CONTACTER



01 39 49 63 04
01 39 49 62 46



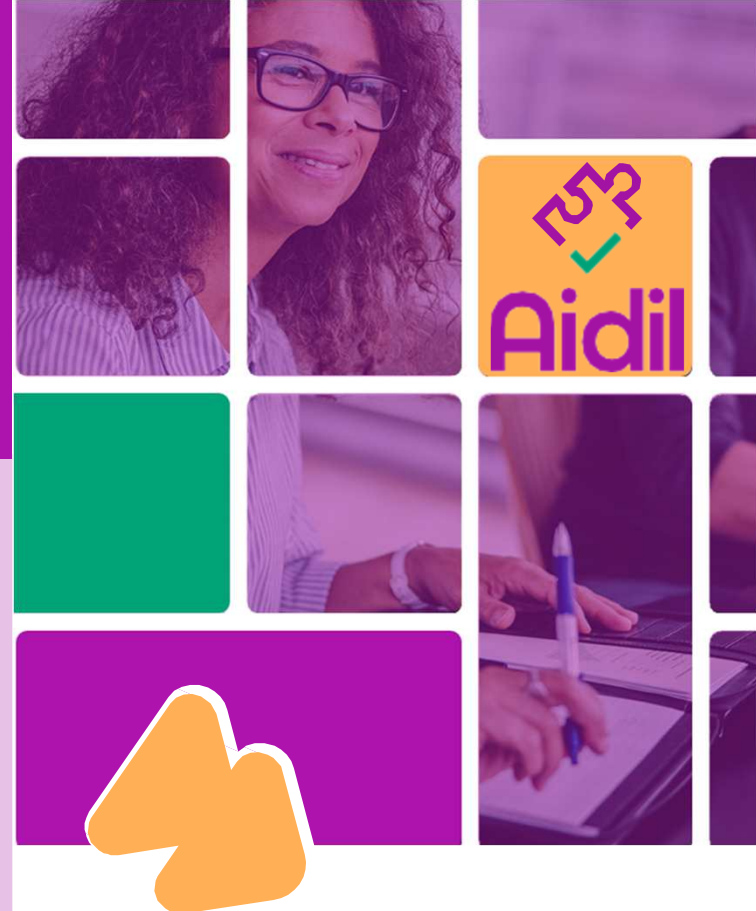
15 rue Boileau
78000 VERSAILLES



formation@aidil.fr



[aidil](https://www.linkedin.com/company/aidil)



FORMATION

OFFRE DÉDIÉE
AU PERSONNEL





« les agents formés par AIDIL sont 90 % à être très satisfaits à l'issue de chaque formation »

Les Intras

Quel que soit le nombre de participant !

Parce que nous savons mieux que personne que chaque collectivité est unique et a ses propres spécificités, mais aussi que compte tenu de la charge de travail des agents, il n'est pas toujours aisé de se rendre disponible aux dates et aux lieux que nous proposons, AIDIL s'adapte aux agents et leur suggère sa solution « Intra ».

Cette offre de formation s'ajuste à leurs besoins et à leurs contraintes, qu'il s'agisse d'un accompagnement individuel ou collectif.

Il suffit d'identifier un problème à résoudre ou encore un axe de développement de compétences, puis AIDIL vient dans la collectivité, dans l'environnement de travail des agents, leur délivrer son expertise.

Une réponse à chacun de vos besoins en formation

Être agent de la Fonction Publique Territoriale requiert des connaissances bien spécifiques.

Avec une mobilité favorisée et une palette de métiers possibles aussi vaste que diverse, bien souvent un agent mène plusieurs carrières en une et parfois même dans des secteurs d'activité très différents.

La formation est un moyen pour l'agent :

- d'exercer les fonctions confiées ;
- de favoriser le développement de ses compétences ;
- de permettre son adaptation au changement des techniques et à l'évolution de l'emploi territorial ;
- de contribuer à son intégration et à sa promotion sociale.

Habilitée depuis 2008 à la formation du personnel territorial et agréée depuis plus de 30 ans par le Ministère de l'Intérieur en tant qu'organisme de formation des élus, AIDIL est la structure de référence pour les collectivités.



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 1 78 80 581 78 auprès du préfet de région d'Île-de-France



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : Actions de formation

Le top des thèmes INTRA demandés par les collectivités

Management

Cohésion d'équipe
Délégation
L'entretien annuel
Relations élus / services...

Communication

Animation de réunions
Gestion des conflits
Accueil d'un public difficile
Les techniques de négociation...

Gestion locale & statutaire

Etat civil
Marchés publics
Finances publiques
Statut de la FPT
Logement social
Procédure d'instruction / Permis de construire
Gestion de l'eau...